Identification de l'ayant droit économique

Preneur de leasing/Cocontractant	
Nom/prénom	
Adresse/pays	
ou Raison sociale	
Domicile/pays	
Contrat de leasing, no.	
Identification de l'ayant droit économique ¹	
Le/la soussigné(e) déclare par la présente:	(cochez ce qui convient)
(A) que le cocontractant est personnellement niales apportées	l'ayant droit économique des valeurs patrimo
(B) que l'ayant droit économique des valeurs vante:	s patrimoniales apportées est la personne sui
Nom, prénom, adresse, pays	Raison sociale, domicile, pays
Date de naissance, nationalité	
(C) que l'ayant droit économique déclaré ci-de cile²	essus (A) ou (B) n'est pas une société de domi
Le cocontractant s'engage à communiquer s leasing.	pontanément les modifications à la société de
Le fait de remplir intentionnellement ce formulaire de manière erronée est punissable (Art. 251 du Code pénal suisse, faux dans les titres; peine privative de liberté de cinq ans au plus ou peine pécuniaire).	
Lieu et date	Signature

¹ La question est: quelle est l'origine de l'argent ou des valeurs patrimoniales, soit les mensualités de leasing, les cautions, les arrhes, les véhicules en reprise ou d'autres valeurs données en paiement?

² Les sociétés de domicile sont des entreprises sans locaux commerciaux et occupant des employés uniquement pour des travaux d'administration au lieu de leur siège ou de leur domicile. Elles ne font pas le commerce, n'exploitent pas de fabrique ni exercent en la forme commerciale quelque autre industrie. Une société de domicile ne peut être le cocontractant ayant droit économique, voir ci-dessus.